

ASSEMBLÉE NATIONALE

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4874)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 79

présenté par

Mme Valentin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Cinieri, Mme Valérie Beauvais, Mme Meunier,
Mme Trastour-Isnart, M. Hetzel, Mme Corneloup, Mme Boëlle et Mme Serre

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.